

VILLE DE MARSEILLE

MAIRIE D'ARRONDISSEMENTS

13^e et 14^e

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Procès-verbal in extenso

de la Séance du 10 novembre 2016

BASTIDE SAINT-JOSEPH - 72, RUE PAUL COXE - 13014 MARSEILLE

La Séance est ouverte à 14 h 10, sous la présidence de M. Stéphane RAVIER, Maire du 7^e Secteur de Marseille.

Monsieur RAVIER.- Mesdames et Messieurs, bonjour ! Merci aux présidents d'associations et de CIQ pour leur présence à l'occasion de ce Conseil d'Arrondissements, et bien sûr au public plus largement. Nous allons pouvoir ouvrir cette séance en procédant à l'appel.

M. RAVIER procède à l'appel nominal des élus

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.

Monsieur RAVIER.- On n'a pas encore le procès-verbal du précédent Conseil, on peut donc passer à l'ordre du jour.

Monsieur JOHSUA.- Monsieur le Maire, juste une question, sans polémiquer. Il semble qu'il y ait quelques absents, nous l'avons noté, et certains ne sont pas quelconques puisqu'il s'agit de la 1^{ère} Adjointe, qui ne l'est plus, et de M. MAGGIO. Alors peut-être que si vous le souhaitez, vous pourriez nous indiquer quand même quelques éléments sur cette modification au sein de cette Mairie.

Mais ma question est plus concrète. Ces personnes avaient une responsabilité importante dans notre Mairie et je vois que vous n'avez pas mis à l'ordre du jour l'élection de nouveaux Adjoints à la place de ces personnes. J'en déduis donc que la responsabilité qu'ils avaient a peut-être été partagée par d'autres, mais sans que le Conseil d'Arrondissements en soit averti, parce qu'il faut bien quand même s'occuper des finances !

Alors, Monsieur le Maire, est-ce que vous avez définitivement décidé de concentrer tous les pouvoirs ? Ou y a-t-il quelque chose qui nous est caché ? Qu'est-ce que l'on fait avec ces Adjoints qui ont disparu, pour des raisons dont toute la presse a rendu compte, peut-être à tort, donc si vous pouvez nous expliquer ce serait bien ? Mais là il y a une sorte de trouble. La dernière fois que des Adjoints avaient démissionné ou que vous avez considéré qu'ils n'étaient plus en mesure de prendre des responsabilités, vous nous avez convoqués et une fois même, pour un Conseil d'Arrondissements extraordinaire pour régler la question. Et là je vois que ce n'est pas à l'ordre du jour. Et j'en suis un peu surpris.

Monsieur RAVIER.- Avant que je ne réponde moi-même, la parole est donnée à M. MAURY.

Monsieur MAURY.- M. JOHSUA, avant d'affirmer certaines choses, il faudrait peut-être ouvrir un petit livre, qui est rouge –cela devrait vous plaire, un livre rouge–, qui s'appelle le CGCT, le Code Général des Collectivités Territoriales. Et vous pourriez ainsi apprendre que lorsque des Adjoints sont démissionnaires, il y a une procédure qui s'ouvre et au terme de laquelle effectivement il est procédé à leur remplacement. Et cela nécessite d'abord que les Adjoints démissionnaires l'aient été effectivement.

Pour être démissionnaire effectif, il ne suffit pas de le claironner, d'aller le confier à un journal qui s'appelle Marsactu ou La Provence, il faut encore que ce soit effectif, c'est-à-dire que l'on écrive à une personne précise, qui s'appelle Monsieur le Préfet. Et Monsieur le Préfet, quand il reçoit cette lettre, il l'enregistre et à ce moment-là s'ouvre une strate administrative importante –ça fait toujours courir des délais–, c'est la notification. Et on notifie notamment à la Mairie de Secteur qu'untel ou untel a démissionné, qu'il a donné acte de cette démission et donc il demande à ce moment-là, effectivement conformément au CGCT, au Maire d'organiser un Conseil d'Arrondissements pour qu'il soit procédé au remplacement.

Alors, avant d'affirmer les choses comme ça, sachez que les personnes que vous avez citées, au moment où le Conseil d'Arrondissements a été convoqué, n'étaient pas démissionnaires, tout au moins elles étaient peut-être démissionnaires par pensée, par parole ou par action, comme pécher, mais ne l'étaient pas en droit. Et ce n'est pas sous le contrôle des Services de la Mairie, et je crois que ce n'est que vendredi ou jeudi dernier que les Services ont reçu la notification officielle de la démission des Adjoints.

Donc, tant qu'il n'y a pas de démission, on peut claironner ce que l'on veut sur la place publique, mais vous êtes toujours en fonction.

Alors, la majorité supporte ce qu'elle fait, mais elle n'a pas à subir le poids de l'incomplétude d'autres personnes. Et tant que l'on n'a pas notifié régulièrement à la Mairie effectivement la démission, on ne peut rien faire. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, comme vous vous en étonnez, il ne peut pas y avoir à l'ordre du jour le remplacement d'Adjoints qui jusqu'à vendredi n'étaient toujours pas démissionnaires. Voilà ce que je voulais vous répondre. Alors la prochaine fois, commencez par ouvrir le petit livre rouge et, après, vous parlerez !

(M. JOHSUA demande de nouveau la parole)

Monsieur ravier.- Non, M. JOHSUA ! On ne va pas y passer la journée ! Mais je vais quand même vous répondre, beaucoup moins sur un plan juridique. Je vais vous dire ce que je pense de tout cela. Vous avez évoqué les deux derniers Adjoints ou les deux derniers démissionnaires, ce groupe de six personnes...

Monsieur MARI.- ...Sept, j'ai compté sept !

Monsieur RAVIER.- Six ! Vous comptez mal. Ce n'est pas la première fois que le représentant du Parti Socialiste se trompe dans les chiffres, et pas seulement dans les chiffres !

Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment se fait-il que ces patriotes déclarés auprès de moi en 2013... ?

M. RABIA, par exemple, que j'ai rencontré quelques mois avant l'élection présidentielle, en pleine élection... –voilà que je me prends pour un candidat à la présidentielle maintenant !– ...non, en pleine élection municipale et qui m'a fait part de ses convictions et de son attachement à vouloir combattre à nos côtés, et que j'ai accueilli. Bien heureux d'accueillir un ancien Légionnaire, Légion Etrangère dont les drapeaux étendards des régiments portent la devise : "*Honneur et Fidélité*". Avec une telle devise, on ne peut qu'accueillir des personnes de cette trempe, qui ont servi la France et qui sont des patriotes, devraient être des patriotes, j'en suis convaincu et j'en reste convaincu. Car M. RABIA ne s'est pas contenté d'avoir des discours pour la Patrie, il a combattu pour la France et je lui en suis, en tout cas encore aujourd'hui, reconnaissant. Mais voilà quelqu'un que j'ai accueilli et dont j'ai fait un Adjoint aux anciens combattants, ce qui lui a permis de rencontrer des Généraux, des Chefs d'Etat-Major, ce qui est quand même pas mal, et à qui je n'ai jamais rien refusé, jamais !

M. ANNIBALDI, que je suis allé chercher pour faire ma liste et, lorsque nous avons gagné, il m'a téléphoné pour me demander le poste d'Adjoint au sport, que je lui ai confié. Et à qui je n'ai jamais rien refusé, jamais ! Et surtout pas de lui rembourser ce que je lui devais !

Qu'a-t-il pu se passer depuis ce moment où je les ai accueillis, où je les ai aidés, où ils m'ont aidé, où ils n'ont eu de cesse de me tresser des lauriers, d'être pour certains de vrais flagorneurs !

M. HERZALLAH, qui après avoir été sur la liste de M. MIRON... Et, M. MIRON, pour une fois j'aurais dû vous écouter, je le reconnais, vous voyez, quelquefois l'on peut tomber d'accord, ce n'est pas trahir un secret que de dévoiler ici non pas le conseil qui a été le vôtre, mais ce mot de compassion lorsque vous m'avez dit "bon courage !" Vous voyez, même M. MIRON peut avoir raison ! Ça lui arrive.

Et M. HERZALLAH, à qui j'avais dit : "mais je n'ai rien à vous offrir, que de la sueur", peut-être des larmes, mais jamais de sang, en tout cas pas de mon fait. Il était donc prévenu que je n'avais rien à lui offrir, sinon du travail. "Mais il n'y a pas de problème." Et puis il a très bien compris que je n'avais rien à lui offrir, sinon un poste de délégation, mais pas d'adjoint, donc pas d'indemnités, pas d'écharpe tricolore ! Et aujourd'hui il se découvre une fibre socialiste, en tout cas une partie de la fibre socialiste puisqu'il a déclaré soutenir Christophe MASSE. Vous voyez à quel point il est quand même difficile de prévoir le parcours idéologique et politique des personnes qui vous assurent, la main sur le cœur : "A la vie à la mort !"

Je passerai sur le cas de Mme HAROUCHE..., on ne tire pas sur les ambulances.

Et puis les deux derniers...

Monsieur MARI.- Vous avez oublié Mme GALLO !

Monsieur RAVIER.- Mme GALLO est toujours parmi nous ! Vous voyez que vous comptez mal, M. MARI. Mme GALLO est toujours parmi nous, elle travaille pour l'emploi.

Monsieur MARI.- Comme on ne la voit pas, on pensait qu'elle vous avait laissé.

Monsieur RAVIER.- En plus, vous écoutez mal !

Et puis les deux derniers, qui m'ont fait savoir à quel point ils étaient privés dans cette Mairie de Secteur, et là je complimente celui ou celle qui a trouvé cette appellation, ce surnom de "dictateur nord-phocéen", j'avoue que cela m'a fait sourire, même bien fait rire. Mais, mon Dieu ! Que c'est éloigné de la réalité ! Ces deux Adjoints, mes anciens Adjoints, Mme MUSTACHIA et son fils, qui m'accusent de népotisme ! C'est quand même extraordinaire ! La maman et son fils !

Elle, 1^{ère} Adjointe, que j'ai rencontrée six mois avant l'élection municipale, 1^{ère} Adjointe, Conseillère municipale, Conseillère métropolitaine, qui quelques mois après mon élection au Sénat me demande d'aider l'association "Les Restos du Cœur" où elle est bénévole et à qui j'apporte cette aide, une aide financière, la vôtre, la nôtre, c'est de l'argent public, avec l'enveloppe parlementaire qui est la mienne. Quelqu'un à qui je n'ai jamais rien refusé, même pas d'être candidate dans le meilleur canton, en tout cas pour nous, de Marseille à l'occasion des élections départementales !

Son fils, qui a été candidat dans un autre canton, qui a été Adjoint du seul service qui bénéficie de trois secrétaires, dont une qui gère l'agenda de l' élu. Et il n'y a qu'un autre élu dans cette Mairie qui a une secrétaire, un petit peu comme une assistante, qui gère son agenda, c'est le Maire. Vous voyez à quel point M. MAGGIO était opprimé, oppressé.

Il a bénéficié d'un confort de travail, à qui je n'ai jamais rien retiré, rien refusé, une place de parking, son bureau, les secrétaires de mes services, et qui voudrait faire croire que je suis un dictateur, qu'il ne pouvait absolument rien dire, rien faire depuis son élection. Et pourtant, si on observe, le 18 juin, ça c'est une date historique : Waterloo...

(Réflexions dans la salle)

Monsieur RAVIER.- Waterloo, le 18 juin, c'est bien ça, je ne me trompe pas ?

Le 18 juin, vous voyez, là j'ai une petite vidéo, vous pourrez la voir, c'est à l'occasion d'une sortie du Club seniors "La fleur de l'âge", je ne sais plus combien on était, 400, je crois : 400 seniors de notre secteur avaient été invités par la Mairie de Secteur dans le cadre d'une après-midi festive en Arles.

Et puis, même si je chante mal, j'aime bien chanter. Il ne faut pas trop me pousser, attention, ne me poussez pas parce que je peux le faire en plein Conseil. Donc à la fin de cette journée, je m'étais mis à chanter, parce que j'avais participé, j'avais accompagné ces personnes. Et l'on voit M. MAGGIO, là, aux premières loges, si je puis dire –sans tablier, quand même– et en train d'applaudir, de danser, de me prendre en photo, de me filmer, enfin moi je ne vois pas ces chaînes, aucune chaîne l'empêchant de m'applaudir.

Donc, le 18 juin de cette année, il pouvait encore bénéficier d'une certaine liberté, le "dictateur nord-phocéen" ne sévissait pas ou ne sévissait plus, je ne sais pas.

Alors qu'est-ce qui a conduit ces élus à quitter le navire ? Nous reprochant de n'avoir aucun projet, alors qu'une semaine avant, M. MAGGIO avec la procuration de sa maman avait voté avec la majorité les deux projets qui vont voir le jour, n'en déplaît aux oiseaux de mauvais augure et n'en déplaît à certains élus de la Mairie Centrale qui ont essayé de me mettre un peu les bâtons dans les roues. Mais on avance quand même !

(Réflexions de Mme CORDIER, sans micro)

Monsieur RAVIER.- Je n'ai cité personne, vous vous sentez concernée, Mme CORDIER.

Mais nous avons fait le nécessaire et ces deux projets verront le jour, donc le jardin Beugeard, jardin pour les enfants, et le stade, pas aux normes européennes, c'est sûr, mais un vrai stade pour les habitants de Château-Gombert et d'ailleurs.

Donc, ces élus avaient voté ces deux projets ; comment peuvent-ils, quelques jours après, dire que nous n'avons aucun projet ? Sans compter celui de ce Club "La fleur de l'âge", qui a permis déjà à 1 500 seniors de notre secteur de pouvoir bénéficier de sorties, et ce, gratuitement, des seniors qui étaient jusqu'en 2014 les grands oubliés pour ne pas dire les grands méprisés de ce secteur.

Qu'est-ce qui a pu faire que ? Il y a tout un tas de questions comme ça qui se bousculent. Eh bien, écoutez, ces questions en réalité trouvent leur résumé –on va dire– dans cette petite interview. Comme moi j'aime bien les films un peu décalés, les dialogues d'Audiard, certains films de Claude Lelouch, dont deux, je ne suis pas un aficionado de Claude Lelouch, mais il y en a deux, aux titres évocateurs, c'est : "*Tout ça... pour ça*", je ne sais pas si vous avez vu ce film, et "*L'aventure c'est l'aventure*", ça, c'est un film à voir, à revoir, vraiment c'est excellent, Aldo Maccione y joue le rôle qu'aurait dû tenir Bernard Tapie, rien que pour ça cela vaut le coup de le voir, ce qu'aurait pu faire Bernard Tapie. Et dans le petit fascicule qui est vendu avec le DVD, que j'ai acheté, par hasard, en regardant pour la 45^e fois le film, je me suis mis à lire cette interview de Claude Lelouch. Et Claude

Lelouch, je ne sais pas, peut-être qu'il s'est projeté sans le savoir dans la Mairie des 13^e et 14^e arrondissements, en rapportant ce que son père lui avait dit quand il était jeune. L'enfant Claude Lelouch recevant cette vision de son papa, que je vais me permettre de vous lire, M. JOHSUA, ce n'est pas très long, pas long du tout, mais je crois que cela peut, cela doit même nous interpeler, en tout cas ça m'a interpellé.

"Tu sais, les cons, il y en a beaucoup et il faut les flatter. Dès que tu flattes un con, tu t'en débarrasses, il te fout la paix. Ils sont sensibles à la flatterie, tu ne peux pas savoir ! Et après, ils te foutent la paix. Mais si tu fais les critiques à un con, si d'abord tu lui dis qu'il est un con, il ne va pas te croire et il ne lâchera pas jusqu'à ton dernier jour. Le nombre de cons qui se traînent des connards parce qu'un jour ils ne les ont pas trompés, ah le con, il ne faut pas tromper. Tu t'en débarrasses avec un simple compliment, tu lui cires les pompes. Ce qu'il faut, ce n'est pas de cirer les pompes d'un mec intelligent, parce que c'est lui qui va te prendre pour un con. Mais si tu es sûr qu'un mec est con, il n'y a aucun problème."

Alors, la question que je me pose aujourd'hui, c'est de savoir si j'ai affronté des cons, si j'ai trop ciré les pompes à des cons ou si j'ai ciré les pompes à des gens intelligents qui m'ont pris pour un con. Et c'est, là, la seule question désormais.

Parce que de façon factuelle, très concrète, j'ai tout accordé à ces néo patriotes –on va dire–, à ceux à qui j'ai fait trop vite confiance, parce que j'ai ce défaut de faire confiance vite. Reprenons un peu Bernanos qui disait que "l'espérance est un risque à courir", eh bien, la confiance, du moins c'est ce que j'estimais jusqu'à pas longtemps, la confiance est un risque à courir. Donc j'ai fait confiance à des gens qui ont trahi cette confiance.

Alors, que l'on me trahisse moi, c'est embêtant déjà, mais ce sont les électeurs qui sont trahis, car ce sont les électeurs qui leur ont fait confiance, qui leur ont permis d'être élus, pour ensuite, par la volonté du Maire, le choix du Maire, difficile, parce qu'il y a là ici des élus anciens militants, très anciens, qui ne sont pas Adjoints et qui continuent à être des militants. Eh bien, ces élus se sont conduits en enfants gâtés, qui n'ont pas reçu le sucre d'orge supplémentaire qu'ils étaient, pensaient-ils, en droit d'obtenir, que d'être investis aux élections régionales.

Et il ne vous aura pas échappé que le fils de Mme MUSTACHIA a démissionné le lendemain de la réunion de la commission d'investiture du parti auquel il appartenait encore, lorsqu'il a su qu'il n'était pas investi, parce qu'il était encore candidat à la candidature, eh bien, il a trahi ces électeurs. Voilà la vérité ! Ce sont des enfants gâtés qui ont fait un caprice de plus, un caprice de trop et que je n'ai pas accepté.

Et il ne vous aura pas échappé, car c'est là l'essentiel, que cette Mairie, cette institution fonctionne. Il y a une majorité de 29 élus, ne vous en déplaise, et tout fonctionne depuis 2014 et de mieux en mieux, notamment dans le sport, notamment dans les finances et dans tous les domaines. Chacun peut aujourd'hui observer dans les domaines qui sont les nôtres, dans nos compétences, que la Mairie est au service de ses administrés et que nous sommes au travail et que cela se voit chaque jour un peu plus.

N'est-ce pas, Mme FARKAS, les Services de MPM nous félicitaient pour notre implication au quotidien, pour reprendre l'appellation officielle, pour améliorer, certes il y a encore beaucoup de travail, la propreté dans nos rues. La voirie voit les réalisations tant attendues, notamment à Frais Vallon. Quand on nous accuse de ne pas être une Mairie pour l'ensemble du territoire, il aura fallu que nous soyons là pour prendre à bras-le-corps l'insécurité routière qui régnait à Frais Vallon et qui a fait une victime de plus, une victime de trop, il y a quelques mois, et qu'il a fallu que nous nous occupions vraiment de ce dossier. Comme nous allons nous occuper de ce cadavre qui est encore dans les placards de l'ancienne majorité, du quartier de Saint-Gabriel, avec ce bus 89 qui ne passe plus en raison de l'anarchie, que vous vous étiez engagés à régler, M. MARI, et pour lequel vous n'avez jamais rien fait. Et l'entretien bien sûr de ces équipements de proximité : en matière de sport, il est vrai que M. MIRON n'a pas fait grand-chose, mais, M. MARI, vous n'avez rien fait du tout en ce qui vous concerne pour les équipements dont vous étiez responsables ! Rien ! Ils sont à l'abandon depuis des années ! Et l'audit que nous avons effectué le prouve.

Et nous avons déjà commencé à investir, comme nous avons investi dans le domaine de la culture, à l'ECB. Si nous n'étions pas intervenus, l'ECB serait fermé depuis longtemps ! Il devrait l'être, puisque la Commission de Sécurité avait émis un avis défavorable. Personne ne m'a jamais rien dit à ce sujet, ni à moi ni à ma Directrice de Cabinet ni à l'ancienne Directrice Générale des Services lorsqu'elle a pris ses fonctions en 2014 ! Personne ne nous a dit que la Commission de Sécurité avait émis un avis défavorable pour l'ouverture de l'ECB, alors qu'il y a un public, il y a des professionnels, il y a un personnel, il y a des enfants !

Voilà quelle est la situation que nous avons trouvée, que nous découvrons encore dans certains domaines. La chienlit que l'on nous a laissée et à laquelle on s'attache chaque jour, chaque jour nous réglons un problème, l'un après l'autre, avec nos modestes moyens et notre grande volonté. Que ce soit dans les écoles, où notre Adjointe alerte, relance, met la pression à l'Adjointe en titre à la Mairie de Marseille pour qu'enfin nous ayons des écoles dignes de ce nom. Dans le domaine de la culture.

C'est vrai que je suis le Président du comité des fêtes des 13^e et 14^e arrondissements, M. MARI, et j'en suis très fier, de permettre aux jeunes, aux moins jeunes et aux seniors d'enfin pouvoir bénéficier de sorties, de fêtes, avec leur argent, parce que jusqu'à présent ça sortait de la poche, mais ça ne revenait jamais vers eux. Eh bien, aujourd'hui il y a des fêtes médiévales, il y a des fêtes de la famille, il y a des fêtes marseillaises, il y a la fête du sport, il y a plein de choses. Vous voyez, comme Président du comité des fêtes, j'en suis très fier.

Comme il y a des projets, je les ai déjà cités, avec le jardin Beaugeard et le stade des Mourets. La réalité, elle est là, c'est que nous avons hérité d'une situation calamiteuse, après plus de trente ans de gestion Socialiste Communiste Verts, tapenade, ail et fines herbes, et qu'il nous faut tout reprendre, avec une Mairie Centrale qui ne nous aide que très peu, et c'est un euphémisme. La réalité est là, voilà !

Comme ça j'aurai répondu une bonne fois pour toutes sur ces capricieux, je le maintiens, qui n'avaient jamais assez et qui pensent pouvoir voler de leurs propres ailes. Bon vent ! Bon vol ! Il y en a tellement qui ont cru pouvoir voler de leurs propres ailes et qui sont tombés dans les oubliettes de l'histoire de la politique locale, je ne dirai même pas municipale, plus personne ne s'en souvient. N'est-ce pas Jean-Claude GAUDIN qui rappelait à l'occasion de la dernière séance plénière de la Métropole ce mot de Blum : "On n'a jamais raison contre son parti". Ils vont très vite l'apprendre, qu'ils étaient au service des administrés et pas l'inverse.

Voilà ce que je tenais à dire une bonne fois pour toutes.

Nous pouvons enfin passer à l'ordre du jour, avec un sel dossier, qui est l'Etat Spécial d'Arrondissements 2017, qui va nous être présenté par M. MAURY.

RAPPORT N° 16-99 7S

FINANCES - État Spécial d'Arrondissements 2017 - Mairie des 13^e et 14^e Arrondissements.

Monsieur MAURY, rapporteur.- Monsieur le Maire, ce rapport aujourd'hui concerne, comme vous le savez, l'Etat Spécial d'Arrondissements 2017 du Budget Primitif, qui est présenté par notre Mairie de Secteur.

Je rappellerai une fois encore que la dotation de fonctionnement se décompose en une Dotation de Gestion Locale attribuée au titre des équipements transférés et une Dotation d'Animation Locale qui servira à financer notamment les dépenses liées à l'information des habitants des arrondissements, à la démocratie et à la vie locale.

Le montant total de la dotation de fonctionnement est de 2 852 402€, qui se décompose ainsi : Dotation de Gestion Locale d'un montant de 2 799 449 €, dont un montant de 255 153 € pour les fluides, et par ailleurs la Dotation d'Animation Locale d'un montant de 52 953 €, augmentés de 1,1 % au titre de l'inflation.

La dotation d'investissement ne change en rien, elle est toujours d'un montant de 2 € par habitant, ce que nous déplorons, concernant les travaux conséquents, par exemple les travaux sur les bâtiments sociaux, les bâtiments sportifs. Le total de la dotation d'investissement ressort donc à 306 326 €.

Sur cette dotation, il me plaît de souligner que la critique que nous faisons a été unanimement partagée par tous les Maires de Secteur, y compris par M. MORAINÉ, le dauphin en voie d'adoubement, qui s'est plaint il y a deux jours, je crois, dans son Conseil d'Arrondissement de ce que cette enveloppe n'était pas plus conséquente. Nous savons tous que personne n'y peut rien, si je puis dire, puisque c'est le résultat d'un calcul bête et méchant, mais j'aime bien les calculs bêtes et méchants, qui est l'application de la loi tout simplement. Alors, lorsque nous serons peut-être en position de mieux gérer, de mieux gouverner, je peux vous assurer que nous ferons en sorte que ces dotations qui sont ridicules, qui sont étiques, effectivement soient augmentées. Il faudra simplement modifier la loi et nous le ferons. Parenthèse refermée.

Cela donne donc un montant de fonctionnement total de 3 158 378 €.

Je tiens également à préciser que ce budget a été réalisé avec sincérité, la plus grande possible, et dans l'intérêt général et surtout des habitants des 13^e et 14^e arrondissements.

Il y aura, ne vous en déplaise, M. MARI, puisqu'apparemment vous trouvez que la Mairie de Secteur, c'est un Club Méditerranée en quelque sorte avec des GO, non, il y aura effectivement des animations, des fêtes culturelles, des spectacles, des activités sportives, des projets éducatifs. Et je dirai que c'est la finalité essentielle actuellement résultant de la loi, une Mairie de secteur il faut faire vivre un secteur, et on le fait vivre de cette manière.

Le volet de la santé et de la solidarité n'ont pas été oubliés, comme la programmation des travaux d'entretien et de remise à niveau des équipements et des jardins transférés à la Mairie de Secteur. Il n'y a, me semble-t-il, aucune omission. Tout le monde est concerné, que ce soit les enfants, les adultes et les personnes âgées. Au terme de ces observations, Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAURY.

Monsieur MARI.- Monsieur le Maire, j'aurai quelques questions techniques sur le budget et ensuite une intervention plus politique. Est-ce que vous me donnez la parole deux fois ou est-ce que vous souhaitez que je parle d'un seul tenant ?

Monsieur RAVIER.- Le dictateur nord-phocéen vous donne carte blanche ! Faites comme vous le sentez !

Monsieur MARI.- Très bien, donc je vous pose quelques questions techniques. Vous me répondez, je suppose, ou vos Adjoints me répondent. Et après, au nom du Groupe Socialiste et Ecologiste, je ferai une intervention politique et j'expliquerai le vote de notre groupe.

Monsieur le Maire, dans votre budget, à la page 15 puisque c'est la page la plus synthétique qui permet d'y voir plus clair par rapport au budget de l'année précédente, il y a des lignes budgétaires intitulées "divers", les lignes 6228 et 6238, dans lesquelles on a une augmentation assez exponentielle puisque vous passez de 291 396 € à 455 945 € pour l'une et pour l'autre, ligne "divers", on passe de 416 903 € à 765 150 €. Alors, est-ce que vous pouvez nous rafraîchir la mémoire et nous expliquer ce qu'il y a dans ce contenu de lignes "divers" ?

Egalement, Monsieur le Maire, vous avez multiplié par quatre les frais de gardiennage. Donc, qu'est-ce que cela comporte ?

Est-ce que vous pourriez nous confirmer que la ligne "catalogues et imprimés" est dédiée uniquement au Magazine 13-14 le Mag ou à l'ensemble des catalogues imprimés de la Mairie ?

Est-ce que la ligne "remboursements frais à d'autres organismes", c'est bien le remboursement des fluides que vous devez à la Mairie Centrale ? J'essaie de le faire de mémoire puisque j'ai été Adjoint aux Finances pendant quelques années.

Et également, est-ce que vous pouvez nous détailler, puisque bien sûr avec la présentation cela n'apparaît pas, le budget que vous dédiez cette année à l'Espace Culturel Busserine ?

Et si vous avez chiffré, puisque je suppose que cela apparaît, mais c'est noyé dans la ligne "divers", le coût de votre cérémonie des vœux de cette année ? Donc, si vous pouvez répondre. Après, je donnerai l'explication de vote en fonction de vos réponses.

Monsieur MAURY.- Ah bon ! Donc cela peut changer alors ?

Monsieur MARI.- Peut-être !

Monsieur RAVIER.- Je vais peut-être arriver à vous convaincre !

Monsieur MAURY.- Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis !

Monsieur RAVIER.- Dans les questions sur les "Divers", comme vous l'avez rappelé, M. MARI, vous avez été Adjoint au porté disparu, M. HOVSEPIAN, et je me permets de plaisanter parce que je le sais en bonne santé et c'est tout le mal que je lui souhaite, vous avez donc été Adjoint aux Finances et donc vous savez très bien que la nomenclature que nous vous présentons aujourd'hui est la même partout, j'allais dire de tout temps, depuis très longtemps en tout cas. Il ne s'agit donc pas là de notre part de vouloir modifier ou cacher quoi que ce soit.

A travers ce terme "divers", les personnes qui nous font l'amitié et l'honneur d'écouter nos débats pourraient s'interroger, donc je tiens à les rassurer, c'est ainsi que cela a été présenté partout et de tout temps.

Donc dans ces "divers", M. MARI, vous le savez, en tout cas je vous le rappelle, en ce qui nous concerne, il s'agit de la rémunération des prestataires du Club Méditerranée du 13-14, de nos prestataires auxquels nous faisons appel pour différents rendez-vous, sans que je puisse aujourd'hui, et encore une fois, c'est tout à fait logique et normal dans cet ordre du jour qui veut que nous abordions le budget.

Le budget, ce sont des prévisions, nous nous projetons, ce sont des estimations de dépenses que nous allons engager pour l'année à venir. Pour en obtenir tous les détails et notamment le compte rendu de ce qui aura été engagé avec ces sommes, je vous renvoie, M. MARI et celles et ceux qui souhaitent en savoir plus, au mois de mars prochain pour viser le Compte Administratif, avec toutes les dépenses à l'euro près. Si vous le souhaitez, nous pouvons d'ores et déjà prévoir ce document pour vous, pour ce qui aura été fait en 2016, et l'année prochaine, pour ce qui aura été fait en 2017. Il s'agit donc là d'un budget de prévisions, encore une fois, de projections. Et de façon globale, les "divers" réunissent les rémunérations des prestataires.

Les frais de gardiennage, M. MARI, je suis certain que vous ne vous contentez pas d'essayer, sans y parvenir, de faire cuire des quiches lorraines, et de faire savoir que vous n'y parvenez pas en twittant, j'espère que l'actualité, que le monde qui vous entoure ne se résume pas à la cuisson ratée de vos quiches lorraines ou de vos moments de farniente passés devant les cours de tennis ou à faire savoir comment votre fils a pu rentrer un sandwich à l'occasion des Championnats d'Europe de Football dans la Fan zone ; alors qu'il était interdit d'y faire entrer boissons et bouteilles diverses, vous nous avez fait part par tweet que votre fils y était parvenu, mais où a-t-il caché son sandwich ? Nous ne le savons toujours pas et nous sommes curieux, M. MARI ! Si un jour vous pouvez publier la suite, peut-être dans les "divers" ?

Alors j'imagine que votre actualité ne se résume pas à cela ! C'est très intéressant, vous voyez combien nous vous suivons, mais vous n'êtes pas, et là je redeviens sérieux parce que c'est grave : les frais de gardiennage, bien sûr, résultent de l'actualité dramatique qui frappe notre pays, mais pas seulement notre pays, particulièrement le nôtre, depuis trop longtemps déjà, avec non seulement les menaces d'attentats, mais les attentats qui se sont perpétrés sur notre sol. Et le Maire de Marseille lui-même l'a confirmé : "Marseille n'est pas à l'abri".

Et force est de constater que les prestations demandées ou les aides demandées par les associations, comme celles de La Tarasque, par exemple, pour pouvoir faire bénéficier les habitants de Sainte-Marthe et d'ailleurs, de cette fête de la Tarasque, eh bien, il nous a été demandé de participer à la sécurisation, à la sécurité du site. Et la Mairie de secteur a financé la présence d'au moins deux vigiles ce jour-là, devant notre Centre d'animation à la rue Berthelot. Et c'est le cas comme ça aussi au Centre d'animation de Font Obscure, pour d'autres raisons, à l'ECB.

Je vous disais tout à l'heure qu'à l'ECB, eh bien, cet avis négatif rendu par la Commission de sécurité nous a conduits non pas à fermer l'ECB, comme nous étions en droit de le faire, mais pour ne pas interrompre les représentations, d'ailleurs j'ai assisté à un concert des Romanes, je ne vous ai pas vu, M. JOHSUA, ce soir-là, pourtant d'habitude vous campez à l'ECB, surtout pour des réunions politiques, mais moins pour des réunions culturelles, mais moi ce soir-là j'y étais et puis d'autres de la Mairie. Et si cette représentation a pu avoir lieu, c'est parce que nous avons fait appel à des prestataires en matière de sécurité, des Pompiers aussi puisque l'alarme incendie ne fonctionne pas depuis un certain nombre d'années, avant que nous arrivions en tout cas, bien avant ! Et donc pour ne pas que ce service, que les prestations, que la culture s'arrête à l'ECB, eh bien, nous avons mis la main à la poche pour du gardiennage, comme la sécurité.

Voilà quelques exemples parmi tant d'autres !

Quant au remboursement de frais à d'autres organismes, oui ce sont les fluides que nous remboursons à la Mairie de Marseille. Y avait-il un autre point qui vous chagrinait, M. MARI ?

Monsieur MARI.- Vous ne m'avez pas répondu sur "Catalogues et imprimés", c'est le journal de la Mairie de Secteur ?

Monsieur RAVIER.- Oui. Il y a un peu de tout, j'imagine les flyers pour nos fêtes et les affiches, tout ce qui peut annoncer une action menée par la Mairie de Secteur, cela comprend tout, tous chapitres budgétaires confondus.

Voilà, je crois que je n'ai rien oublié. M. JOHSUA ?

Monsieur JOHSUA.- J'attendais la partie politique de M. MARI, mais si vous voulez on peut commencer par la mienne, c'est comme vous le souhaitez.

Monsieur RAVIER.- Entendez-vous, c'est comme vous voulez !

Monsieur JOHSUA.- C'est vous le Maire !

Monsieur RAVIER.- Je ne vais pas me mêler des affaires de la Gauche, maintenant !

Monsieur JOHSUA.- J'ai une question isolée et des questions plus profondes sur l'explication de notre vote.

Vous avez parlé de l'ECB, Monsieur le Maire, je suis content que, comme beaucoup d'autres, l'ECB ait la possibilité de poursuivre ses activités, mais nous avons demandé plusieurs fois d'avoir un débat public en Conseil sur la politique culturelle que vous souhaitez pour l'ECB.

Vous nous avez expliqué, d'une manière imagée qui est la vôtre, souvent que celui qui paye l'orchestre décide de ce que l'orchestre joue, je vous ai déjà dit...

Monsieur RAVIER.- ...Pas exactement ! De temps en temps.

Monsieur JOHSUA.- Je cite de mémoire !

Monsieur RAVIER.- Vous avez une mémoire sélective !

Monsieur JOHSUA.- Je vous ai déjà dit que je n'étais pas surpris par le fait de dire une chose pareille. Mais par contre, je le suis très profondément sur le fait que malgré les demandes multiples que nous avons faites, cette politique culturelle et en particulier menée à l'ECB n'est pas discutée publiquement entre nous et devant le public qui peut être ici et devant la presse. Parce que vous avez fait des choix qui sont des choix de fait, qui sont en sorte de limiter ce que peut faire l'ECB essentiellement à la jeunesse, ce qui n'était pas la tradition précédente. Vous pouvez prendre cette position, elle demande à être discutée.

Donc je vous le redis une fois de plus, non seulement, mais ceci n'est pas votre faute, on ne peut pas voir quel est le budget particulier, mais c'est ainsi, on n'y peut rien, c'est ce qu'a rappelé M. MARI. Mais sur le fond, je crois que c'est au moins la 4^e fois, Monsieur le Maire, que je vous demande : "ayons une discussion sur la politique culturelle de la Mairie", comme nous l'avons sur une série d'autres questions, pas que l'ECB, mais d'une manière plus générale.

Deuxièmement, sur le document lui-même qui nous est présenté, bien sûr il correspond à ce que nous avons habituellement. Mais parfois, Monsieur le Maire, on pourrait se révolter, on pourrait dire : on a l'impression que le Front National va renverser la table. Il ne renverse rien du tout ! Il accepte des choses qui sont inacceptables ! Il n'y a pas assez pour notre Mairie dans ce budget ! Alors, c'est peut-être la loi, mais il n'y a pas assez ! On ne peut pas tolérer une chose de ce genre !

Alors, les responsabilités, on sait d'où elles viennent ! Je ne dis pas que ce sont les vôtres, on sait d'où elles viennent ! Elles viennent de très haut, elles viennent d'abord d'en haut, de très très haut, sur le fait de diminuer tout ce qui peut être donné aux Collectivités Locales et qui les étouffe, comme nous le connaissons maintenant, à travers tout le pays ! Elles viennent de la politique de la Mairie Centrale, qui fait en sorte de ne pas donner assez à ses Mairies et en particulier, parce que, là, on ne vous a pas entendu, M. MAURY, cela ne vous a pas troublé du tout, le fait que cette loi est appliquée d'une manière égalitaire partout, alors que les besoins ne sont pas égaux partout ! On ne peut pas traiter d'une manière égalitaire des choses qui sont inégales parce que sinon elles deviennent inégalitaires. On a besoin dans nos quartiers de beaucoup plus que ce qui nous est donné !

J'aurais espéré, M. MAURY, que vous disiez au moins cela ! Et ne pas dire simplement : "c'est la loi", comme vous l'avez fait tout à l'heure en citant un livre, où je vous signale, M. MARI, le même livre n'avait pas empêché Monsieur le Maire d'enlever sa Délégation d'Adjoint à M. ANNIBALDI. Il pouvait donc le faire ! Ne me faites pas la leçon sur les livres que soi-disant vous respectez ! Non ! Quelquefois, il fait, quelquefois il ne fait pas ! Donc je ferme cette parenthèse.

Après, Monsieur le Maire, il faut faire en sorte une fois, de temps en temps, peut-être une fois dans votre mandat, de dire "non, on n'accepte pas, cela ne va pas pour la population, cela ne suffira pas de faire cela" ! Et de le dire clairement !

Je sais bien que cela n'ira pas au bout, mais cela s'appelle une manifestation et quand on fait une manifestation pour la L2, on n'est pas sûr de gagner, mais si on ne fait rien, on est sûr de perdre ! Et là, ce que l'on nous dit : c'est que l'on ne fait rien, on l'accepte, on baisse le dos, on est Calimero, c'est exactement ce qui vous a été reproché : je proteste, mais je ne fais rien !

Et d'ailleurs, si on sort simplement du budget, sur l'application de ce budget, alors ne le prenez pas pour vous, Monsieur le Maire, et je vais vous dire pourquoi je dis cela. En créant la métaphore, on pourrait dire : on reconnaît un dictateur, mais là c'est parce qu'il ose tout ! Vous voyez la métaphore que vous avez faite depuis tout à l'heure ! Parce que tous les gens qui ont démissionné, et pas seulement vos Adjoints, pas seulement les derniers, M. MEXIS qui était votre Directeur de Cabinet, disent tous la même chose, tous sans exception ! Je ne sais pas ce que vous leur aviez promis...

Monsieur RAVIER.- ...Rien ! C'est ça le problème !

Monsieur JOHSUA.- ...Ce qu'ils souhaitent. D'accord ! Mais quand même, ils ne sont pas tous mis d'accord pour dire la même chose ! Quand ils disent, quand ils signalent tous votre incompetence à gérer cette Mairie, avec vos méthodes et la façon de faire avec l'argent qui vous est donné, on pourrait de temps en temps, au lieu de vous en sortir en disant : "ils n'ont pas fait ceci, ils n'ont pas fait cela, ils ont souhaité un truc qu'on ne leur a pas donné", tenir compte de ce qu'ils écrivent ! Ils le disent partout, ils le disent à tout le monde : "vous gérez très mal cette Mairie ! Le peu d'argent que vous avez n'est pas correctement utilisé !"

Donc, il y a l'ensemble des bilans, il y a le vôtre, mais ce n'est pas cela qu'on juge aujourd'hui, ça on le verra au quitus, après. Mais sur la première chose, nous allons, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, voter "contre" ce budget pour les raisons que je vous ai indiquées, qui sont doubles et que je répète, et je termine par-là : premièrement, c'est une protestation contre la politique gouvernementale et contre la politique...

Monsieur RAVIER.- ...Alors, souffrez que je n'en sois pas responsable !

Monsieur JOHSUA.- Bien sûr que non ! Je vous l'ai dit, Monsieur le Maire, mais ayez du courage, dites-le ! Mais dès maintenant, il faut mobiliser les populations, il faut dire que cela ne va pas ! Vous le faites sur un certain nombre de points, vous dites aux gens : "cela ne va pas" et vous les appelez à manifester, à signer des pétitions. Pourquoi vous ne le faites pas là-dessus ? Faites-le ! C'est décisif, parce que si nous n'avons pas les moyens de faire des choses dans notre Mairie, on fera peu de choses ! Premier point.

Deuxièmement, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, c'est un procès d'intention, nous ne votons jamais un budget, c'est deux points séparés.

Et cette fois-ci, Monsieur le Maire, et je termine par-là, je suis heureux que ce procès d'intention ait été validé, pas par nous, mais par des gens qui vous ont côtoyé jour après jour et qui disent, aux yeux de toute la presse, que vous êtes un incompetent ! S'ils le disent, Monsieur le Maire...

Monsieur RAVIER.- ...C'est que c'est vrai !

Monsieur JOHSUA.- Eh oui, c'est malheureux ! Et encore, je ne sais pas, je ne lis pas l'avenir, pas plus vous que moi ! Mais peut-être qu'il y en a d'autres qui vont venir, parce que quand il y a eu M. ANNIBALDI, on a dit : "c'est fini, il est ceci, il est cela", et puis il y en a d'autres qui sont arrivés. Au point où on en est, je ne sais pas trop, mais peut-être qu'il y en a ici qui sont comme ça, qui attendent, mais qui vont finir.

Monsieur RAVIER.- Peut-être qu'ils ont peur !

Monsieur JOHSUA.- Oui, ils ont peur ! Ils ont peur du dictateur nord-phocéen ! Excellente formule, c'est vrai, Monsieur le Maire, je l'avoue, cette formule est effectivement très bien trouvée, elle est excellente ! Mais savez-vous d'où elle vient ? Elle vient de la dernière revue que vous avez sortie de la Mairie, vous prenez cette revue et vous tournez les pages : Stéphane, RAVIER, RAVIER, Stéphane, Stéphane, RAVIER ! Kim Il-sung ! C'est ça que vous avez, Monsieur le Maire !

Monsieur RAVIER.- Je n'ai qu'un prénom, que voulez-vous que j'y fasse ! Mme PONCET-RAMADE.

Madame PONCET-RAMADE.- Ce n'est pas une question que je veux poser, c'est une recommandation.

Vous savez que nous avons signé la COP 21. Je vous signale qu'il y a un réchauffement climatique qui est marqué pour l'année 2015 de 3 degrés. Je vous signale que tous les scientifiques, parce qu'il y en a, s'inquiètent plutôt de la montée des océans. Il y a beaucoup de nappes phréatiques qui actuellement sont devenues saumâtres parce qu'elles atteignent le niveau de la mer. Je vous signale que c'est urgent ! Donc il faut que chacun, à son niveau, dans une Mairie de Secteur, nous essayons de penser au réchauffement climatique !

Et quand je vois la facture des carburants qui est passée de 3 500 € à 20 000 €, cela veut dire qu'il y a beaucoup plus de voitures qui ont circulé, avec je ne sais quel carburant polluant ou non. Et j'aimerais que l'on prenne conscience que tout ce que vous envoyez dans l'air, vous le retrouverez d'abord dans vos poumons, parce que vous polluez l'air, et deuxièmement vous participez au réchauffement climatique.

Aujourd'hui, on demande qu'il y ait un Plan Transports différent dans cette Mairie de ce qu'il est. Il y a des transports en commun, la Mairie peut donner aux gens des tickets de bus ou de transport. J'espère que ce n'est pas du diesel qui est consommé dans cette Mairie, mais je n'en sais rien et je voudrais le savoir. Et je vous rappelle que vous creusez votre tombe vous-mêmes ! Donc, il faudrait peut-être y penser ! Je vous remercie.

Monsieur MARI.- Monsieur le Maire, merci de me redonner la parole après les réponses aux questions techniques que j'avais posées, et je souhaitais vous donner au nom de mon Groupe l'explication politique de notre vote.

Monsieur le Maire, il ne nous est pas possible, vous vous en doutez, de voter votre budget. C'est un budget qui participe à la propagande du Front National, Monsieur le Maire. Mon collègue, Samuel JOHSUA, a parlé de votre Journal, donc bien sûr on l'a tous regardé et parcouru : que viennent faire les deux pages sur le vivre ensemble, par exemple, dans votre livre ? Que viennent faire les deux pages sur le démantèlement des camps de Roms ? Je pense que l'on est très loin des compétences de la Mairie de Secteur. Donc je voudrais savoir si le Front National aussi participait au financement de votre Journal ou c'était uniquement l'argent public qui participait à ce document.

Donc, c'est vrai que tu m'as coupé l'herbe sous le pied, Samy, parce que j'allais effectivement, quand j'ai parcouru ce Journal, j'ai pensé immédiatement à Kim Jong-un, parce que le nombre de fois que vous avez votre bobine, comme ils disent dans le Canard enchaîné, en photo, c'est assez impressionnant, vous l'avez 19 fois en 19 pages !

Monsieur RAVIER.- Je peux mieux faire encore ! *(Rires dans la salle)*

Monsieur MARI.- Par contre, il semblerait que vous n'avez que deux élus dans cette Mairie. Alors, je ne sais pas à quoi servent vos élus, mais à part M. DUDIEUZERE qui a dû assister une fois et Mme D'ANGIO aussi une fois, donc je suppose que ce sont ces deux élus qui seront, l'un ou l'autre, votre successeur puisque vous êtes en cumul de mandat, vous allez sûrement laisser votre mandat de Maire de Secteur..., vous connaissez la loi.

Monsieur RAVIER.- Pas sûr ! Le Ministère de l'Intérieur... !

Monsieur MARI.- Donc, on a compris que la *short-list*, c'était M. DUDIEUZERE et Mme D'ANGIO, on les a vus dans le Journal, et peut-être que le mois prochain, vous allez avoir deux fois le nom cité, là, vous ne l'avez eu qu'une fois !

Alors, on ne peut pas voter également ce budget lorsque l'on voit que vous payez avec l'argent public une cérémonie de vœux propagande avec Marion MARECHAL LE PEN au premier rang, un clip vidéo à votre gloire de candidat à la Mairie de Marseille, avec notamment la photo de Zidane sur La Corniche qui est remplacée par votre portrait, cela vous l'avez osé !

Monsieur RAVIER.- Ah, ça ! C'est un crime de lèse-majesté !

Monsieur MARI.- Par contre, il faudrait avoir un peu plus de modestie, Monsieur le Maire. Quand on se destine candidat à la Mairie de Marseille et que l'on n'est pas capable de gérer une Mairie de Secteur avec une trentaine d'élus, c'est vrai, dont acte, six démissions, j'avais compté Mme GALLO, donc six démissions et non pas sept, mais six démissions en quelques mois, et vous osez vouloir être

candidat à la Mairie de Marseille ! Valse des Directeurs, là aussi mon collègue l'a dit, valse des Directeurs : votre Directeur Chef de Cabinet qui démissionne avec perte et fracas.

Et donc vous nous demandez de voter un budget et vous n'assumez même pas les missions de service public quand on voit le traitement que vous avez infligé à la culture, donc l'ECB là aussi, vous avez voulu changer le mode de fonctionnement de l'ECB, après avoir essayé de les mettre au pli. Des espaces décentralisés sont souvent laissés à l'abandon. Et heureusement que les Services de Mme CORDIER agissent régulièrement sur les équipements décentralisés, que ce soit des stades, des boulodromes ou de petits espaces verts, parce que vous les laissez à l'abandon.

Je pourrais continuer longtemps cette liste, Monsieur le Maire.

Et au-delà de la gestion, nous considérons que vous êtes un piètre gestionnaire, même si vous n'avez en fonctionnement que 3 millions d'euros à gérer dans cette Mairie de Secteur, mais 3 millions d'euros avec les deux tiers de dépenses contraintes, donc même ce qui vous reste à gérer en dépenses, à part faire quelques fêtes de quartiers effectivement, je vous accorde que quand il y aura l'alternance, je vous proposerai un poste de vacataire au Service Animation, c'est vrai que vous avez quelques talents là-dessus ! Ceci, je vous l'accorde, Monsieur le Maire.

Donc, si on considère aussi sur un plan politique votre action, Monsieur le Maire, quel est le constat ? Vous êtes Sénateur et vous n'êtes pas reçu dans les Ministères ! Vous êtes Maire de Secteur et la plupart des Adjoints de la Mairie Centrale ne vous calculent pas ! La Présidente du Conseil Départemental ne vous calcule pas ! Le Président du Conseil Régional ne vous calcule pas !

Monsieur RAVIER.- C'est vrai !

Monsieur MARI.- Quelles avancées vous avez eues depuis deux ans pour les grands dossiers de ce secteur ? La L2 Nord, des courriers, vous avez fait des courriers, vous avez fait de la mousse ! La majorité précédente, que vous vilipendez, a obtenu un kilomètre de plus de couverture, a obtenu l'Ecole de la Busserine, a obtenu le stade de la Busserine dans le cadre des travaux.

Sur les projets de renouvellement urbain, alors, là, vous ne faites même pas semblant ! Là, vous vous en "foutez" complètement, vous ne faites même pas de courrier sur les projets de renouvellement urbain ! La majorité précédente avait quand même œuvré pour les inscrire justement dans les projets ANRU. On avait œuvré pour avoir une Zone Franche Urbaine, une 2^e Zone Franche Urbaine. Le projet Amétis de Malpassé, on avait travaillé de concert avec la Mairie Centrale pour le mettre en œuvre et c'est aujourd'hui une vraie réussite économique et une réussite pour les habitants du secteur.

Sur l'urbanisation chaotique de Château-Gombert et de Sainte-Marthe, qu'est-ce que vous faites ? Est-ce que vous voyez les promoteurs ? Est-ce que vous leur parlez de diminuer la densité des logements ? Est-ce que vous négociez avec eux des équipements publics ?

Monsieur RAVIER.- J'ai envoyé Mme ANDRIEUX, elle a du temps désormais devant elle !

Monsieur MARI.- Ne vous inquiétez pas ! Elle aura plus de temps d'autant plus qu'elle ne sera plus à l'Assemblée, elle aura plus de temps pour les habitants du secteur, encore plus, ne vous inquiétez pas pour elle !

Monsieur RAVIER.- C'est une bonne nouvelle alors !

Monsieur MARI.- Quelles avancées avez-vous obtenues pour la LiNEA, Monsieur le Maire ? Quelles avancées avez-vous obtenues pour la requalification de nos noyaux villageois ? Je vous rappelle que nous avons obtenu des zones franches dans bon nombre de noyaux villageois, la requalification de places comme la place Pélabon, la place Dalmas, la place du Canet, la place des Etats-Unis au Canet, la place des Héros à Château-Gombert. Quelles avancées avez-vous obtenues pour lutter contre l'insécurité, votre cheval de bataille ?

Bien sûr, votre action publique, Monsieur le Maire, se résume à agiter les peurs de nos concitoyens sur vos sujets habituels, votre fil rouge, les Roms, les Musulmans, les migrants, les règlements de comptes.

Donc, vous comprenez bien, Monsieur le Maire, que ce soit sur le plan de votre gestion ou sur le plan de votre action publique, le groupe Socialiste et Ecologiste ne votera pas votre budget. Merci de m'avoir écouté.

Monsieur RAVIER.- Vous avez même réussi l'exploit à plonger M. MIRON dans un demi-sommeil !

(Rires dans la salle)

Monsieur MIRON.- Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire de Secteur, mes chers collègues, je vais être beaucoup moins long et moins prolixe, une fois que beaucoup de choses ont été dites, les reproches sont perpétuels et il doit y avoir certainement une partie de vrai dans tout cela, je vous laisse entre vous faire le tri entre le bon vin et l'ivraie, bien évidemment, comme d'habitude !

Monsieur le Maire, on ne participera pas au vote de votre Budget Prévisionnel.

Nous partageons une partie des choses qui ont été dites, mais outre cela, il y a des choses qui sont vraiment des contre-vérités. Quand vous dites que vous n'avez que deux euros de dotation globale, c'est vrai, dotation globale de financement attribuée par la loi.

Je rappelle quand même que vous êtes Sénateur, vous auriez pu, depuis le temps, mais vous pouvez encore puisque vous êtes encore Sénateur pour un moment, faire un projet de loi, en tout cas essayer de le soumettre, de travailler, de pousser à la roue pour que d'autres Sénateurs, d'autres Députés présentent un projet de loi modificatif. Tout le monde se plaint de cette Dotation Globale de Fonctionnement, quel que soit le gouvernement, quels que soient les gens en place, quelle que soit la tendance politique. Mais je n'ai jamais vu un seul élu faire une demande pour modifier cette opération-là, pour faire modifier cette loi, pour passer à plus de deux euros. Donc, vous en avez la possibilité, vous êtes Sénateur, écoutez, je vous encourage à le faire !

Par contre, à côté de la Dotation Globale de Fonctionnement de deux euros, vous vous plaignez souvent que les équipements décentralisés sont mal entretenus parce que la Mairie Centrale ne ferait pas son travail. Mais juste un rappel, Monsieur le Maire : les équipements décentralisés, c'est de votre responsabilité et pas de celle de la Mairie Centrale ! Et pour cela, vous avez 2 544 296 euros, qui sont inscrits là.

Et pendant que vous parliez, je me suis fait envoyer un petit texto où je lis : pour les Sports, ce qui n'a pas été fait comme travaux par la Mairie de Secteur du 13-14 depuis le temps ! En 2014 : 105 travaux n'ont pas été faits, des petits travaux de votre compétence. Il y en a un certain nombre que je fais effectuer parce que vous êtes tellement incompetent dans ce domaine-là que je le fais faire. En 2015 : 24. En 2016 : 62, mise à jour octobre 2016. Cela fait donc 191 travaux de proximité que vous n'avez pas réalisés !

Après, vous pouvez effectivement vous gargariser de faire réaliser tel ou tel équipement. C'est votre choix, c'est un choix politique, vous choisissez de mettre 500 000 euros dans le petit stade des Mourets, très bien, pour les gens de la proximité ce sera parfait, il n'y a rien à dire ! Mais je vous rappelle qu'il y en a un à côté, à 150 mètres, un stade de proximité, mais c'est votre choix. Par contre, quand vous mettez 500 000 euros là, vous ne les mettez pas ailleurs, où il y a, là, des choses de votre compétence directe. Plutôt que de mettre ces 500 000 euros à cet endroit-là, vous auriez pu les mettre dans tous ces travaux à réaliser sur un certain nombre d'équipements sportifs, quel que soit le quartier.

Donc beaucoup de choses ont été dites sur ce rapport et même largement au-delà sur cet Etat Spécial d'Arrondissements, le prévisionnel en gros de 2017. Je vous laisse à vos prévisions, je vous laisse à vos choix politiques, à vos orientations. En ce qui nous concerne, nous ne prendrons pas part au vote parce que l'on n'est pas concerné par cet aspect-là des choses, c'est le vôtre, c'est votre responsabilité, ce n'est pas la nôtre et ce n'est pas la mienne non plus !

Monsieur RAVIER.- Vous n'êtes jamais responsable de rien, c'est bien connu ! M. MIRON, vous mélangez tout, l'investissement et le fonctionnement. Ce que nous réalisons à Château-Gombert avec l'investissement ne peut pas être financé par le fonctionnement ! Et les demander à la Mairie de Secteur, on va dire, par la loi, dans les règles, d'entretenir ce qui nous est attribué, ce qui nous est confié. Eh bien, ce que l'on nous a confié en 2014, ce sont des équipements qui pour beaucoup étaient à l'abandon, non pas de votre fait, pas ceux-là en tout cas, pas ces équipements-là, mais il y en a tellement d'autres, moi je fais porter la responsabilité des uns et des autres quand ils sont concernés, mais des équipements de la Mairie de Secteur, en tout cas qui doivent être gérés par elle, sont à l'abandon depuis de nombreuses années ! Et nous n'avons que quelque 2 millions et quelques pour les entretenir et pas, comme cela est nécessaire pour de trop nombreux équipements, de les faire renaître de leurs cendres. Nous n'en avons pas les moyens, alors nous faisons ce que nous pouvons pour les faire tenir debout tant bien que mal.

Quant à l'investissement, c'est vrai que c'est un choix, ces 500 000 euros dans ce stade de Château-Gombert, c'est un choix. Et vous voyez à quel point tout peut coûter très cher, très vite. Le jardin Beugeard, c'est 100 000 euros, 100 000 euros pour un jardin sympathique, mais ce n'est quand même pas notre jardin ici. Cela va permettre à des familles de Saint-Just et d'ailleurs de pouvoir bénéficier, pour leurs enfants, de ce petit parc. Eh bien, c'est déjà 100 000 euros d'investissement.

Et on en a déjà mis 500 000 euros pour le stade aux Murets. Cela coûte très cher, nous n'avons pas les moyens de tout financer tout de suite.

Si Jean-Claude GAUDIN n'avait pas commis ce hold-up l'année dernière, de nous prendre 500 000 euros, contrairement à ce que j'ai pu lire ici ou là, quand je lis dans la presse nationale et j'accorde à la presse nationale le fait qu'elle ne peut pas tout savoir de Paris, mais quand je lis dans la presse locale que j'aurais rendu 500 000 euros à Jean-Claude GAUDIN, point final ! Je m'étonne que l'on ne cherche pas à savoir ou que l'on ait oublié, car on sait dans les rédactions que je n'ai rien rendu, mais que l'on nous a pris 500 000 euros et que l'on a pris le double à Mme GHALI ! Mme GHALI, dont le Premier Adjoint, M. RUZÉ, le mal nommé, nous explique dans La Provence d'avant-hier que la gestion rigoureuse des Mairies de Secteur est ainsi sanctionnée par la Mairie Centrale.

Ce que vous pensez dénoncer, M. MARI, à travers cet argent que nous n'utiliserions pas et que nous n'avons pas utilisé, c'est vrai, dans les vingt premiers mois. 44 km² à découvrir avec les Centres d'animation, des équipements dont il faut savoir dans quel état ils sont vraiment, lancer des marchés, des études. Tout cela prend du temps, par quoi on va commencer puisque cela coûte tellement cher et il y a tellement à faire ! Nous avons pris un peu de temps. Nous avons pris vingt mois après que vous ayez géré pendant trente ans !

Eh bien, il y a le Maire de Marseille et son Adjoint aux Finances qui sont tellement dans le trou et la situation financière de la Ville étant dans un état catastrophique, à tel point que l'on a créé à la va-vite une Métropole qui est censée permettre à Marseille de s'en sortir, on n'a jamais fait de forces en additionnant des faiblesses, mais peu importe ! Le fait est, c'est que le Maire de Marseille a dû trouver de l'argent et il en a pris un peu dans les Mairies de Secteur, surtout dans les quartiers Nord, 500 000 euros chez nous et 1 million chez Samia GHALI ! C'est curieux que vous ne le dénonciez pas, cela, M. MARI !

Et l'un de vos proches, en tout cas politiques, affirme que c'est le résultat, là, d'une bonne gestion que d'avoir économisé, parce que cet argent, nous l'avons trouvé en arrivant ici et nous comptons l'utiliser. C'est ce que nous commençons à faire après deux ans seulement de présence ici.

Et deux ans, c'est très peu en réalité. Certains nous demandent d'avoir un bilan, même pas à la fin du mandat, même pas à mi-mandat, il faudrait avoir un bilan au bout de deux ans et demi. Eh bien, ils commencent à sortir de terre vraiment ces projets qui nous coûtent de l'argent.

Alors, non seulement on nous a pris 500 000 euros, et au-delà de cela nous avons quand même pu mettre en œuvre des projets, mais contrairement à ce que vous dites, M. JOHSUA, je ne me contente pas d'écrire ou de faire le Calimero, de me plaindre ou de geindre, j'agis, nous agissons, non pas en défilant dans la rue, en cassant des vitrines ou en cassant du flic, nous restons dans le cadre de la loi !

Et je remercie mon Conseil et le Président de groupe, Maître MAURY, et les Services, mon Cabinet, qui nous ont conseillés et qui ont agi. Et nous avons saisi le Préfet après que Jean-Claude GAUDIN ait pratiqué cette méthode de nous racketter 500-000 euros. Et nous avons saisi le Préfet qui a mis en œuvre un déferé préfectoral. Et curieusement, cette année, sans qu'il n'y ait eu aucune communication ni de la part du Préfet ni de la part du Maire de Marseille, eh bien justement le Maire de Marseille et son Adjoint aux Finances ne se sont plus manifestés et on ne nous a plus pris un euro, ni à nous ni à personne d'autre, sauf à Mme GHALI qui avait cru qu'en négociant ce million d'euros en deux parties, 500 000 euros l'année dernière et 500 000 euros cette année, elle pouvait s'en sortir. Eh bien, Mme GHALI s'est fait "bananer", elle s'est fait prendre 1 million d'euros ! Elle le dit elle-même : c'était une somme qui a été accumulée, des sommes non dépensées, accumulées depuis plusieurs années. Elle dit, elle prétend, elle, depuis plusieurs mandats.

La réalité est là, c'est que nous avons agi, M. JOHSUA, dans le cadre de la loi, parce que nous ne sommes pas des agitateurs, nous ne sommes pas des casseurs. Nous agissons dans le cadre de la loi, en attendant de pouvoir la changer, puisque nous sommes des Républicains –c'est comme ça que l'on dit, je crois–. Donc, l'année prochaine, lorsque nous aurons la possibilité de changer la loi, les Députés, les Sénateurs, et je suis sûr que nous aurons le soutien des quelques élus républicains qui resteront, eh bien, nous pourrions changer la loi, de manière à ce qu'effectivement, et Maître MAURY l'a dit en préambule, une dotation aux Mairies de Secteur, digne de ce nom, à la hauteur de ce qu'il est nécessaire de faire, je ne parle même pas des superflus, mais de ce qu'il est nécessaire de faire pour l'ensemble de la population de nos arrondissements et de la Ville de Marseille, pour faire en sorte que le "*make Marseille great again*", si vous voyez ce que je veux dire, "*make Marseille great again*" dès l'année prochaine sur vos écrans et nous au quotidien.

Monsieur MARI. - Je croyais que vous étiez plutôt POUTINE.

Monsieur RAVIER.- Ecoutez, quand un responsable politique agit pour son pays d'abord et qu'il est l'objet des attaques de l'ensemble du système, c'est un responsable politique qui me devient sympathique. Je me dis que si l'ensemble du système médiatique, et pour prendre le cas de TRUMP, de Wall Street jusqu'à Hollywood en passant par les starlettes du monde médiatique, si tout ce monde-là se ligue contre lui, c'est que ce bonhomme doit être intéressant ! Et quand je l'entends parler, vous l'avez entendu comme moi, à l'occasion de sa première intervention lorsqu'il a évoqué sa volonté de faire des routes, des ponts, des tunnels, des écoles, des hôpitaux, pour le Marseillais que je suis, cela me parle parce que c'est ce dont nous avons besoin à Marseille, des routes, des tunnels, des écoles ! Nous savons dans quel état la ville se trouve. Eh bien, un homme politique de premier plan, qui est devenu Président contre toute attente du système, avec le soutien du peuple, eh bien, lorsqu'un Président s'intéresse à son peuple d'abord, cela m'interpelle positivement !

Et c'est ce que nous faisons ici dans cette Mairie de Secteur, avec cette action menée auprès du Préfet, et qui a porté ses fruits, sans casser, sans hurler, sans s'agiter, mais en agissant. Et cela a été très positif, dans l'intérêt général.

Quant à la gestion au quotidien, cet argent nous permet de faire des fêtes, c'est vrai, mais pas seulement, d'être aux côtés des associations, des CIQ, pour un projet de L2 pour qu'il soit amélioré, pour une LiNEA qui respecte les intérêts des habitants en particulier, mais pas seulement, de Saint-Mitre, de Château-Gombert et d'ailleurs. Tout cela, nous ne le claironnons pas, nous ne manifestons pas pour cela. Mais nous sommes les Adjointes concernés que ce soit pour les écoles, pour les espaces verts, pour le sport, pour l'associatif -M. GIORGI, je vous ai vu dans La Provence ce matin, bravo !-, pour la culture. Eh bien, toute la Mairie de Secteur est au travail, ne vous en déplaise !

Et de la même manière pour l'ECB, le Conseil d'Arrondissements s'est prononcé, il y a eu un débat ici, je vous ai expliqué maintes fois la réalité de l'ECB. Mais l'ECB, vous considérez que c'est à vous, que c'est votre bébé, vous l'avez vous-même dit, M. JOHSUA : "au nom des traditions anciennes". Voilà, puisqu'à l'ECB on a toujours fait comme ça, continuons à faire comme ça, c'est-à-dire n'importe quoi !

C'est-à-dire ne pas respecter l'avis de la Commission de Sécurité, au risque de mettre les populations, le personnel, les professionnels en danger, de mort pour le coup, en danger de mort ! Mais vous vous en foutez ! C'est à vous, c'est votre bébé ! C'est le Graal, c'est votre Totem à vous, c'est à vous, cela vous appartient ! Et tel que c'était au temps de la guerre froide, cela doit rester encore aujourd'hui un lieu où se réunissent quelques apparatchiks de la culture autoproclamée, avec des programmations qui sont faites sur place, sans que qui que ce soit ait été consulté, encore moins la Mairie de Secteur qui pourtant paye ! Là, par contre, vous savez où trouver la Mairie de Secteur quand il faut payer ! Mais vous considérez que tout ce qui s'y passe doit être tenu au secret et que l'on doit prendre, sans laisser, il faut tout prendre !

Eh bien, non ! J'ai la responsabilité, en tant que Maire, de la sécurité des lieux. Et nous avons fait savoir que notre souhait, et c'est un choix, que les représentations qui s'y dérouleront encore après les travaux, je vous informe que MPM a prévu des travaux, vous le savez : à la fin de l'année, l'Espace Culturel Busserine sera fermé, ce n'est pas de ma faute, je n'y suis pour rien ! Des travaux de voirie effectués par MPM vont nécessiter la fermeture du Centre.

Madame PONCET-RAMADE.- Mais on pourra les mettre ailleurs, ce n'est pas grave.

Monsieur RAVIER.- Bien sûr, ils pourront aller ailleurs. Ils pourront aller à Frais Vallon, où nous avons l'Espace Culturel de Frais Vallon qui tourne un peu en sous-régime. Je suis tout à fait disposé à ce qu'il y ait une expression culturelle hors les murs de l'ECB, mais à Frais Vallon, oui, on a des murs, on a un toit... et puis on a une activité culturelle qui est un petit peu en sous régime.

Voilà ce qui va se passer et je tiens à vous dire aujourd'hui, c'est la Métropole qui m'a fait savoir qu'il y aura des travaux qui vont nécessiter la fermeture du site. Mais jusqu'à la fin de l'année, nous allons investir, chapitre gardiennage, pour que la représentation prévue puisse avoir lieu, que le public puisse s'y rendre dans les meilleures conditions de sécurité, les enfants aussi, puisqu'il y aura des représentations juste avant les Fêtes de Noël et de fin d'année, et durant les fêtes de Noël il y aura des représentations pour les enfants, tous les enfants qui fréquentent nos Centres d'animation, il y aura un spectacle qui leur sera offert à l'Espace Culturel Busserine. Donc, preuve de l'implication de la Mairie de Secteur dans cet espace culturel comme dans les autres. Voilà ce que j'ai à vous dire.

M. MARI, vous dressez le bilan qui est le vôtre, vous tirez à boulets rouges sur ce que nous avons commencé à faire, vous tressez des lauriers sur ce que vous auriez fait : comment se fait-il que vous ayez été battus ? C'est curieux cela quand même ! Comment se fait-il qu'en 2014 vous ayez été battus ? Qu'aux élections régionales, ce n'était même pas une défaite, c'était la Bérézina, à tel point que vous vous êtes suicidés pour sauver le soldat ESTROSI !

Monsieur MARI.- Pour l'honneur de la région PACA !

Monsieur RAVIER.- Ah oui, quel honneur ! Chacun place l'honneur où il l'entend !

Et je confirme que lorsque nous écrivions à Mme VASSAL alors qu'elle n'était pas encore en responsabilité au Conseil Départemental, elle ne nous a jamais répondu ! Lorsque nous contactons, lorsque le Sénateur-Maire, puisque M. MIRON accorde au Sénateur que je suis un poids plus ou moins important, eh bien, lorsque le Sénateur-Maire écrit à Christian ESTROSI pour la L2, pour lui demander des crédits supplémentaires, puisqu'il est Président de la Région, pour obtenir ces fameuses anses de retournement, dont la pertinence est évidente pour fluidifier le trafic, dont le coût est estimé, même si l'on n'en a qu'une sur deux, on nous a dit, puisque nous nous réunissons, nous avons rencontré plus d'une fois et encore récemment M. MONCORGÉ, le Directeur de la Société L2, qui nous a concédé que même si l'on ne faisait qu'une seule anse sur les deux, cela résoudrait 75 % du trafic qui va, sans l'anse, s'accumuler, créer bouchons, pollution, nuisances en tout genre.

La pollution, je crois que cela vous intéresse, Mme PONCET-RAMADE, comme cela nous intéresse tous, car vous avez raison, nous creusons notre propre tombe. C'est surtout la Mairie de Marseille qui la creuse, puisqu'elle s'est dégagée de toute responsabilité là-dedans, M. GAUDIN ayant fait savoir simplement qu'il souhaitait que cela ouvre le plus vite possible, sans prendre en considération que lorsque cela va ouvrir à la fin du mois, il y aurait des bouchons extraordinaires au rond-point Wresinski, du bruit !

Mais il est vrai, M. MIRON, et là je vous félicite d'avoir rénové à grands coups de millions le stade du Merlan. Vous avez bien fait, parce que si l'on en croit la cartographie –extraordinaire–, qui met en évidence les prévisions de pollution sur la zone à la sortie rond-point Wresinski, on voit une sorte de nuage, une tache qui symbolise, qui montre bien la pollution qui se diffuse, et elle contourne le stade : extraordinaire ! Elle arrive sur le stade, elle voit qu'il y a un grillage, comme elle n'a pas sa place ni chez les Républicains ni au Club de foot des Lauriers, elle fait le tour, elle commence à fatiguer, et puis il y a la route c'est dangereux, donc paf, elle s'arrête à l'entrée ! Chapeau l'artiste ! Bravo ! (*Applaudissements*) C'est ce qui s'appelle "se foutre de nous" ! Mais ils le font avec le plus grand sérieux du monde ! Quand il nous présente cela, M. MONCORGÉ ne peut pas s'empêcher de sourire, parce qu'il sait très bien que cela ne va pas s'arrêter à la grille ! Et il en sera de même pour la LiNEA, à la sortie du tunnel, cela va être un carnage !

Mais vous savez bien, M. MARI, que du côté du Vieux-Port, la Ville de Marseille, cela s'arrête aux Puces, cela s'arrête à Euroméditerranée, cela s'arrête là ! Les quartiers Nord, cela ne fait pas partie de la Ville de Marseille ! Tout le prouve, nos écoles, nos routes, nos équipements sportifs, nos projets routiers, la déforestation, le carnage fait à la nature sur les plateaux de la ZAC, face auquel vous n'avez rien pu faire, M. MARI, rien ! Pour la L2, les aménagements extérieurs, vous n'avez rien obtenu, rien ! Les anses de retournement, vous ne les avez pas obtenues non plus ! Vous n'avez rien obtenu ! Vous avez fait ce que vous avez l'habitude de faire, de l'enfumage, pendant que Mme ANDRIEUX, celle dont vous êtes encore le zélé laquais, dont vous portez encore le sac à main à l'occasion de ses multiples présences lors de nos festivités d'ailleurs, elle ne manque jamais l'occasion de venir ! Cela ose tout, ces gens-là !

Une question, M. MARI, à mon tour de vous en poser une. Demain, nous rendrons hommage à ceux qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, à ceux qui n'ont pas fui, ces Français qui lorsque la France était envahie n'ont pas fait leurs bagages pour aller frapper à la porte du voisin, qui n'ont pas abandonné leur famille, qui n'ont pas abandonné leurs enfants : ils ont pris les armes et pour beaucoup trop d'entre eux ils ont consenti au sacrifice de leur vie pour sauver leur famille et pour que vive la France. Ces combattants de 14-18, nous allons leur rendre hommage demain. Est-ce que celle pour qui la Cour de Cassation a fait savoir que désormais elle était condamnée définitivement à cinq ans d'inéligibilité, quatre ans d'emprisonnement, dont un ferme, parce qu'elle a utilisé l'argent public du Conseil Régional, qui était destiné aux cités, aux familles en difficulté, à ces familles qui souffrent, celles dont vous avez plein la bouche, celles à qui il faut tendre la main, c'est ce que vous nous répétez et vous n'avez pas tort, eh bien, cet argent, elle s'en est servi, et c'est aujourd'hui officiel, pour arroser des associations bidons à la tête desquelles il y avait des individus peu recommandables, pour certains à la tête de réseaux, en tout cas de crapules, qui lui ont permis largement d'être réélue ! Sans cette manne financière, sans ces trafics, elle aurait été battue dès 2012 et peut-être même avant !

Cette attitude qui a largement contribué à salir l'image de nos quartiers, à salir le monde associatif, c'est vous, les responsables ! Et vous avez le culot de venir me faire la leçon ! Si vous aviez encore un brin d'honneur, M. MARI, vous démissionneriez !

Et j'espère qu'elle ne va pas pointer le bout de son nez demain ! J'espère qu'il lui restera un brin d'honneur, à elle aussi, tout petit, un tout petit comme ce brin de muguet !

Alors nous verrons bien si elle a la décence de présenter sa démission, car j'en informe ici le public : si la Cour de Cassation a fait savoir que Mme ANDRIEUX est définitivement condamnée, désormais il y a deux options pour qu'elle perde effectivement son mandat, c'est qu'elle présente sa démission ou faute de la présenter, que le Préfet la démissionne. Est-ce qu'elle fera l'outrage ultime à cette population des 13^e et 14^e arrondissements, en particulier à la 3^e circonscription, est-ce qu'elle fera un outrage supplémentaire à la démocratie, à la République, d'attendre que le Préfet la démissionne ? Ou est-ce qu'enfin, elle aura une petite lueur d'honneur et pour redorer le blason, non pas le sien, mais celui de nos quartiers, qu'elle présente sa démission vite, très vite !

Et puisque vous l'avez suivie, M. MARI, jusqu'au dernier moment et peut-être la suivrez-vous encore, si tel était le cas, je ne sais pas si vous seriez digne de continuer à prendre la parole ici. Je vous le dis : si vous continuez à porter le sac à main de Mme ANDRIEUX, seriez-vous encore digne de porter la parole ici de qui que ce soit d'autre ? La nuit porte conseil...

Monsieur MARI.- ...Je vous trouvais piètre politique, je vous trouve maintenant méprisable et je vous invite à relire le Comte de Monte-Cristo, si vous voyez ce que je veux dire !

Monsieur RAVIER.- Je vous invite enfin, vous aussi, à couper le cordon qui vous étrangle, c'est là où vous pouvez dire que c'est dans notre intérêt, vous voyez, ceci est mon côté judéo-chrétien qui vous tend la main et qui vous donne un conseil pour sauver votre âme politique ! Coupez enfin le cordon ! Descendez de cette planche pourrie !

Nous pouvons passer au vote.

Madame PONCET-RAMADE.- Vous ne m'avez pas répondu, Monsieur le Maire.

Monsieur RAVIER.- A quel sujet, Mme PONCET-RAMADE ? Sur la pollution ?

Madame PONCET-RAMADE.- La considération que vous avez pour moi et l'écologie.

Monsieur RAVIER.- Il est vrai que selon les prévisions catastrophistes, le niveau de la mer dans les cinquante ans à venir, si vraiment la calotte polaire fondait, monterait de sept mètres. Je ne voudrais pas, c'est de l'humour, mais cela permettrait enfin à la Canebière d'être propre ! Mais cela commettrait des dégâts, je ne vous le cache pas !

Madame PONCET-RAMADE.- C'est peut-être pour cela que vous avez tellement diminué les frais de nettoyage !

Monsieur RAVIER.- Mais ce n'est pas avec quelques dizaines d'euros de frais de nettoyage que nous allons permettre à la température de la planète de baisser, quand même ! Ne nous rendez pas responsables, au Front National, de l'augmentation de la température ! Qu'il y ait une augmentation de la température, je ne suis pas scientifique, mais c'est une réalité.

A priori, les statistiques le démontrent. Mais là où il y a discussion, c'est de savoir si cette augmentation de la température est le résultat de l'action de l'homme ou de l'action du soleil. Vous n'allez pas nous faire croire que le soleil est d'une activité identique en 2016 comme en 2015 comme en 1995 comme en 1815 ! L'activité du soleil, c'est compliqué, cela peut changer aussi. Donc, là est le vrai débat : qui est à l'origine de l'augmentation du réchauffement climatique ? C'est là que le débat doit porter. Après, une Mairie de Secteur, Mme PONCET-RAMADE, que voulez-vous qu'elle fasse contre le réchauffement climatique ?

Madame PONCET-RAMADE.- Elle peut économiser, elle peut avoir un développement soutenable !

Monsieur RAVIER.- Et pour ce qui est des carburants, il n'y a pas une augmentation, Mme PONCET-RAMADE, mais cette Mairie de Secteur fait en sorte, et c'est pour cela qu'il y a cette ligne carburants, de s'émanciper des garages de la Ville.

Et si nous consommons du carburant, c'est parce que nous le finançons nous-mêmes. C'est pour cela qu'il y a une ligne, sans passer par les garages, donc pour la réparation des véhicules, parce que c'est un service très encombré qui manque de personnel sans doute, et pour obtenir un véhicule ou pour faire de la réparation de véhicules, cela prend beaucoup de temps et nous essayons de nous en émanciper.

Madame PONCET-RAMADE.- Pouvez-vous répondre à ma question ?

Monsieur RAVIER.- Mais, Madame, que voulez-vous que je vous dise ? Quelle est l'action menée par la Mairie des 13^e et 14^e Arrondissements de Marseille, pour savoir ce qu'elle va faire contre le réchauffement climatique ?

Madame PONCET-RAMADE.- Non. Ma question est : vous êtes passé de 3 500 € de carburant à 20 000 € de carburant.

Monsieur RAVIER.- C'est ce que je viens de vous dire.

Madame PONCET-RAMADE.- Je vous demande. Vous savez quand même que 30 % du réchauffement climatique proviennent des transports, quels qu'ils soient. Donc, diminuez les transports avec des carburants en essayant de prendre les transports en commun ! Voilà, ce n'est quand même pas sorcier !

Monsieur RAVIER.- Je suppose, Mme PONCET-RAMADE, que vous êtes venue en transport en commun aujourd'hui !

Madame PONCET-RAMADE.- Non. (*Exclamations dans la salle : Ah !*)

Monsieur RAVIER.- Vous auriez pu montrer l'exemple ! Vous êtes venue en voiture, comme moi, comme nous tous !

Madame PONCET-RAMADE.- Je suis désolée, mais vous êtes stupide ! Parce que l'on a multiplié par sept la consommation de carburant dans cette Mairie. Il faudrait peut-être penser au réchauffement climatique, essayer d'avoir un agenda, essayer de recycler les papiers, essayer de consommer un peu moins de carburant, pour éviter le réchauffement climatique...
(*Brouhaha dans la salle*)

Monsieur RAVIER.- En 2035, je serai votre porte-voix.

Madame PONCET-RAMADE.- Je ne serai plus là. Mais je parle pour nos descendants, pour nos enfants, pour nos petits-enfants, qui auront une planète où ils ne pourront plus respirer, un niveau de mer qui va monter, ici toutes les maisons du bord de mer seront inondées. Il faudrait que vous preniez conscience de l'urgence !

Monsieur RAVIER.- Mme PONCET-RAMADE, nous avons tous conscience de cela, on nous le rabâche à longueur de journée, et c'est une réalité qu'il y a un réchauffement climatique ! Mais avons-nous les moyens, nous ici, d'y remédier ou de nous y opposer ?

Madame PONCET-RAMADE.- Non ! Vous avez les moyens d'économiser les carburants !

Monsieur RAVIER.- D'accord, très bien ! Alors, quand vous viendrez en bus, nous viendrons aussi en bus. Et pour préserver l'ensemble de nos bijoux, vous aviez l'occasion au gouvernement socialiste de préserver ce joyau que constituent les Calanques, et pourtant votre Premier Ministre, celui en qui vous voyiez il y a quelques mois, M. MARI, un sauveur, M. VALLS, a effacé d'un trait de plume cette fermeture, en tout cas cette interdiction que de rejeter les boues rouges ! Encore des rouges qui nous posent des soucis ! Mais les boues rouges qui ne devaient plus être rejetées dans les Calanques depuis des années, Mme ROYAL l'avait si justement dénoncé, eh bien, elle a dû avaler non pas une couleuvre, mais un anaconda lorsque M. VALLS lui a fait savoir que la société ALTEO pourrait pendant encore six années déverser son poison, parce que c'est un véritable poison qui est déversé en Méditerranée et il y a donc là un véritable...

Madame PONCET-RAMADE.- ...Est-ce que vous savez de quelle nature sont les boues rouges ? Est-ce que vous avez travaillé... ?

Monsieur RAVIER.- ...Vous, vous travaillez, mais vous n'obtenez rien ! Et en plus, vous trahissez vos engagements puisque, encore une fois, alors que la Ministre de l'Environnement, Mme ROYAL, s'était engagée à ce qu'ALTEO ne déverse plus ses boues rouges, eh bien, M. VALLS, en bon dictateur

nord parisien, lui a fait avaler l'anaconda ! Et nous continuons à être allègrement pollués, avec de l'arsenic en particulier, il y a de l'arsenic dans ces boues rouges !

Bref ! Juste encore un mot parce que je n'ai pas bouclé la boucle.

Mme VASSAL ne nous répond pas ! M. ESTROSI ne nous répond pas ! M. GAUDIN, quand il a le temps, nous répond ni oui ni non, bien au contraire, vous le connaissez, il n'est jamais contre, il n'est jamais pour, il laisse pourrir les situations, c'est ça la réalité. Le Ministre, j'avais pu aborder un Secrétaire d'Etat aux transports pour la L2, en direct : "Oui, je vous donnerai rendez-vous". Et puis je l'ai relancé par écrit, et je l'ai relancé à nouveau, eh bien, il a fini par me répondre : "Voyez avec le Préfet", un Préfet de région qui ne nous répond pas ! Ce n'est même pas : "je vous reçois et puis je vous endors", non, il ne répond pas ! C'est la mise en quarantaine ! C'est le mépris ! Et le mépris du peuple, le rejet du peuple, l'ignorance du peuple, eh bien, on sait où cela mène ! Eh bien, continuez comme ça et l'année prochaine, effectivement je ne serai plus là...

Une intervenante.- C'est-à-dire ?

Monsieur RAVIER.- Peut-être que je serai à Paris. Allez, on passe au vote !

LE RAPPORT N° 16-99 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE

(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", Vote "contre" du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, le groupe "Marseille en avant" et les élus non inscrits - non apparentés ne participant pas au vote.)

Monsieur RAVIER.- Encore une fois, merci, Mesdames et Messieurs pour avoir participé à ce Conseil d'Arrondissements. Je vous dis à bientôt puisqu'il y en aura un autre avant le Conseil Municipal du 5 décembre.

Passez une excellente fin d'après-midi ! Et bonne soirée !

Et je remercie bien sûr les Services, le Directeur des Services par intérim, M. CAMBIER, mon Cabinet du Maire, Mme HARMS, Ghislaine, Mme HABLLOT, Madame la sténotypiste, Madame la camérawoman et tous les élus, en tout cas tous les présents. Merci !

La Séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 15 h 50, par M. Stéphane RAVIER, Maire du 7^e Secteur.

* * *